



# GRAND PRIX SENIORS ET VETERANS AIX RIVIERA

**Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre 2020**

Compétition co-organisée par le Golf Club d'Aix les Bains Riviera des Alpes,  
l'Amicale Seniors du Golf Club d'Aix les Bains Riviera des Alpes et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

---

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

**« Epreuve non fumeur y compris la cigarette électronique »**

**RÈGLEMENT** - Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs Seniors âgés de 50 ans révolus et aux joueuses et joueurs amateurs Vétérans âgés de 65 ans révolus au premier jour de l'épreuve, licenciés de la Fédération Française de Golf ou une fédération étrangère reconnue.

- Licence active, certificat médical ou questionnaire de santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

**Ce Grand Prix compte pour le classement du Mérite National Amateurs Seniors.**

## INDEX ET INSCRIPTIONS

Conformément au règlement "**ffgolf**", il n'y a pas de limite d'index pour les inscriptions.

Le champ de joueurs est limité à **120** joueurs dont **27** joueuses minimum.

Les joueurs sont retenus en sélectionnant dans l'ordre :

- 15 Messieurs et 5 Dames classés par ordre croissant des index.
- Les joueuses et les joueurs classés par ordre croissant des mérites séniors puis des index à la date de clôture des inscriptions.

Les inscriptions accompagnées du droit d'engagement sont faites individuellement, uniquement par courrier, à l'aide de la fiche jointe.

Les inscriptions doivent parvenir au **plus tard le vendredi 4 septembre 2020** au Golf d'Aix les Bains.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site [www.golf-aixlesbains.com](http://www.golf-aixlesbains.com), **jeudi 10 septembre**. Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral), la veille de la publication, **seront retirés de la liste**.

## DROIT DE JEU

Le montant est fixé à **80 €** pour les deux jours et un parcours de reconnaissance à réserver auprès du secrétariat du Golf d'Aix les Bains (Tél : 04 79 61 23 35).

**Le règlement du droit de jeu doit être joint à l'inscription** (chèque à l'ordre du Golf Club d'Aix les Bains).

Le droit de jeu sera remboursé aux joueurs non retenus pour la compétition ou qui se désisteraient avant la date limite des inscriptions.

Le droit d'inscription des joueurs d'Aix les Bains est fixé à **40 €**.

## FORMULE DE JEU : 36 trous Stroke Play

### DÉPARTS :

- Les Dames et les Messieurs jouent séparément.

- **Départs** : Dames repères 4 (boules bleues) - Messieurs repères 2 (boules blanches).

**Sauf sur les trous 2 et 17 : Dames repères 5 (boules rouges) – Messieurs repères 3 (boules jaunes)**

### **Ordre des départs :**

Le premier jour le tirage des départs sera fait dans l'ordre du fichier Excel disponible sur Extranet (meilleurs joueurs en milieu de matinée), le deuxième jour dans l'ordre inverse des résultats.

### **- Horaires :**

- Les heures de départ du 1<sup>er</sup> tour seront publiées sur les sites internet du golf et de la Ligue AURA le **17 septembre**.

- Les heures de départ du 2<sup>ème</sup> tour seront affichées au club d'Aix les Bains Riviera des Alpes, puis publiées sur les sites internet du golf et de la Ligue AURA le **soir du 19 septembre**.

- **Départage** : En cas d'égalité pour les 1<sup>ères</sup> places dames et messieurs, à l'issue des trois tours, un play-off trou par trou aura lieu sur les trous 1, 8 et 9. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité,...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Pour les autres places, départage issu de R.M.S.

- **Comportement et Etiquette** : Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Cette interdiction débute dès le franchissement des deux ponts menant au départ.

- **Reconnaissance du parcours** : 5 jours avant l'épreuve hors week-end.

**REMISE DES PRIX** (suivie d'un cocktail) : **dimanche 20 septembre**, 30 minutes après l'arrivée de la dernière équipe, au club house du golf.

**DOTATION** : ► **Séniors** 2 prix brut Dames et 3 prix brut Messieurs (au total 5 prix)  
► **Vétérans** 2 prix brut Dames et 3 prix brut Messieurs (au total 5 prix)

La joueuse ayant le meilleur score gagne le **Prix Général Brut** qu'elle soit Senior ou Vétéran.  
Le joueur ayant le meilleur score gagne le **Prix Général Brut** qu'il soit Senior ou Vétéran.

**COMITÉ DE L'ÉPREUVE** : Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

**AVEC NOS MEILLEURS SOUHAITS DE BIENVENUE A AIX LES BAINS ET BON PARCOURS**

## 32<sup>ème</sup> GRAND PRIX DE SAVOIE

# 8 & 9 Août 2020

## Golf Club d'Aix les Bains Riviera des Alpes

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### Calendrier

Clôture des inscriptions : vendredi 24 juillet 2020

Contrôle des inscrits : samedi 25 juillet 2020

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : jeudi 30 juillet 2020

Publication des départs : jeudi 6 août 2020

### Conditions de participation

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Limitation d'Index :

- Index inférieur ou égal à 10.4 pour les joueuses.
- Index inférieur ou égal à 7.4 pour les joueurs.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux licences Or et aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

### Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs repère II (blanc).

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1<sup>ère</sup> place du classement général de chaque série, sur les trous 1, 8 et 9, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

## Comportement et Etiquette

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

## Engagement

### Inscription

Uniquement par courrier, accompagnée du droit d'engagement, adressé au Golf d'Aix les Bains.

### Droits d'engagement

Adultes	80 €	Membres licenciés à Aix les Bains	40 €
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1995 et 2001)	40 €		
Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2002 et après)	40 €		

### Clôture des engagements

Vendredi 24 juillet 2020. Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) à la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits. Ils seront remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Le droit de jeu sera remboursé aux joueurs non pris pour la compétition ou qui se désisteraient avant la diffusion de la liste des joueurs retenus.

Cette liste sera publiée, dix jours avant le début de l'épreuve, sur le site [www.golf-aixlesbains.com](http://www.golf-aixlesbains.com)

### Nombre de joueurs

Le nombre maximum de joueurs admis est fixé à 132, dont 30 Dames en multiple de 3 et 13 wild cards.

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames.
- L'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions

## Organisation

### Entraînement

Reconnaissance du parcours gratuite : 3, 4, 5, 6, 7 août, après réservation préalable au 04.79.61.23.35

### Tirage des départs

- Publication des départs du 1<sup>er</sup> tour : jeudi 6 août 2020 (site du Golf et de la Ligue AUvergne - Rhône-Alpes)
- Les heures de départ du 2<sup>ème</sup> tour seront affichées au club d'Aix les Bains Riviera des Alpes, et publiées sur les sites internet du golf et de la Ligue AURA le soir du 8 août.

Le premier jour le tirage des départs sera fait dans l'ordre du fichier Excel disponible sur Extranet (meilleurs joueurs en milieu de matinée), le deuxième jour dans l'ordre inverse des résultats.

### Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix, suivie d'un cocktail, au club house, 25 minutes après l'arrivée du dernier joueur.

### Comité de l'épreuve

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

# HEBERGEMENT

## 5 ETOILES

### **Hôtel L'Incomparable**

(5 minutes du golf)

Internet : <https://hotel-lincomparable.com/fr/>

Email : [info@lodgeandspa-collection.com](mailto:info@lodgeandspa-collection.com)

Téléphone : +33 (0) 4 58 01 74 23

## 4 ETOILES

### **Hôtel Golden Tulip \*\*\*\***

(10 minutes du golf)

<https://aix-les-bains.goldentulip.com/fr-fr/>

[info@goldentulipaixlesbains.com](mailto:info@goldentulipaixlesbains.com)

+33 (0) 4 79 34 19 19

### **Hôtel Mercure Domaine de Marlioz \*\*\*\***

(5 minutes du golf)

<https://all.accor.com/fr/city/hotels-aix-les-bains-v0044.shtml>

[H2945@accor.com](mailto:H2945@accor.com)

+33 (0) 4 79 61 79 79

## 3 ETOILES

### **Hôtel Le Campanile \*\*\***

(sur le golf)

<https://aix-les-bains.campanile.com/fr-fr/>

[aixlesbains@campanile.fr](mailto:aixlesbains@campanile.fr)

33 (0) 4 79 61 30 66

### **Villa Marlioz \*\*\***

(5 minutes du golf)

<https://www.villamarlioz.fr/>

[villamarlioz@vacancesbleues.com](mailto:villamarlioz@vacancesbleues.com)

+33 (0) 4 79 88 62 62

## 2 ETOILES

### **Hôtel des Eaux \*\***

(10 minutes du golf)

<http://www.hoteldeseaux.fr>

Email : [reservationhde@orange.fr](mailto:reservationhde@orange.fr)

Téléphone : +33 (4) 79 61 13 87

# TRANSFERT

Taxis : 04 79 35 08 05 (la gare SNCF est située à 5 minutes du golf)

VTC : <https://vtcaicellence.fr/>